

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 11-24/2026**

Date de convocation : 3 avril 2026

Date d'affichage : 3 avril 2026

Objet : Désignation de deux référents ambroisie

L'an deux mil vingt-six et le huit avril à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jocelyn BOUVIER, Maire.

Présents : Jocelyn BOUVIER – Ghislaine BARTHELON – Jérôme MALORON – Carole MOTTUEL – Sébastien RUAZ – Séverine CAPOGNA – Jérôme GUILLOUD – Pauline COLOMB – Jean-Yves DUBAUT – Véronique BOYER – Philippe CREUSEFOND – Sandra TARDY – Gaëtan IDELON – Maeva PARMENTIER – Michaël RUAZ.

Absents, excusés : Néant

Procurations : Néant

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Le Maire rappelle que la Valence Romans Agglo a sollicité la commune dans le cadre de la mise en place d'un réseau de référents pour la lutte contre l'ambroisie.

Ces référents auront pour mission :

- d'avoir un rôle de relais pour gérer les plaintes ;
- d'avoir un rôle de prévention et de conseil ;
- de repérer les parcelles infestées, rencontrer les propriétaires des parcelles sur lesquelles l'ambroisie n'est pas détruite ;

Un appel à candidature est lancé.

Considérant que Jérôme GUILLOUD et Ghislaine BARTHELON se portent candidats,

Il est procédé, d'un commun accord, à un vote à main levée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Jérôme GUILLOUD comme référent ambroisie titulaire de la commune de Saint Michel sur Savasse auprès de Valence Romans Agglo

DESIGNE Ghislaine BARTHELON comme référent ambroisie suppléant de la commune de Saint Michel sur Savasse auprès de Valence Romans Agglo

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 9 avril 2026

Le Maire



Jocelyn BOUVIER